

Dossier

VERTS MAIS PAS NAÏFS

Comment nos espaces verts urbains s'adaptent aux nouvelles réalités climatiques



Le projet communal 2024 en matière de fleurissement et d'espaces verts s'inscrit dans une démarche de développement durable. Cette approche est initiée depuis plus de 10 ans et a été récompensée en 2022 par l'obtention du niveau 3 du label européen Territoire Engagé « Climat-Air-Energie » (anciennement dénommé label Cit'Ergie). Cet engagement a été le moteur de la construction d'une politique environnementale cohérente et structurée au sein de notre collectivité, visant à s'adapter efficacement aux évolutions climatiques.

Ainsi, dans le cadre de cet engagement en matière d'environnement, plusieurs actions concrètes ont été mises en place depuis plusieurs années au sein de notre commune pour améliorer la qualité de notre environnement.

Le label Air-Climat-Energie

Le label AIR-CLIMAT-ÉNERGIE (anciennement Cit'Ergie) s'adresse aux collectivités désireuses de valoriser la qualité de leur politique en matière de climat, d'air et d'énergie. Ce label, attribué pour une durée de 4 ans, repose sur un processus de management structuré autour de la politique climat de la collectivité et des actions qui en découlent. Il propose cinq niveaux de labellisation. Notre commune possède déjà 3 étoiles, c'est à dire qu'elle remplit plus de 50% des points du programme.



Il est à souligner que la ville de Delle fait figure d'exception au vu de sa strate inférieure à 10000 habitants. Sur 312 communes labellisées en France, seules 52 ont 3 étoiles, 12 ont 4 étoiles et 15 ont 5 étoiles.

GESTION DURABLE DE L'EAU

La commune a mis en place des cuves de stockage pour un total de 90 m³ afin de récupérer les eaux de pluie et d'arroser de manière responsable les massifs floraux et les jeunes arbres plantés.

RENOUVELLEMENT DU PATRIMOINE FORESTIER

Dans le cadre du dispositif "Parcelles d'avenir" (en partenariat avec l'Association des Communes forestières du Territoire de Belfort, l'Agence ONF Nord Franche-Comté et le Département du Territoire de Belfort), la commune expérimente de nouvelles espèces d'arbres en forêt, favorisant ainsi la biodiversité et l'adaptation aux changements climatiques.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

En conformité avec la nouvelle réglementation environnementale, la commune développe une politique de gestion des espaces verts sans produits phytosanitaires, touchant les rues, les terrains de sports et le cimetière.

Les efforts se poursuivent, et ces deux dernières années ont vu émerger de nouvelles mesures.

DÉSHERBAGE DURABLE

Les services municipaux ont récemment investi dans du matériel innovant pour remplacer le désherbage chimique.

ARROSAGE RÉDUIT

Parallèlement, les plantations annuelles en jardinières sont de moins en moins nombreuses, au profit de végétaux pérennes comme les arbustes et les vivaces. Cette nouvelle approche favorise la biodiversité et réduit les besoins en arrosage.

PLAN DE SURVEILLANCE DES ARBRES

Enfin, face aux aléas météorologiques croissants, la municipalité met en place un suivi régulier des arbres sur l'ensemble du territoire communal afin d'assurer leur entretien optimal et garantir la sécurité des citoyens (ex. coupe de sécurité).



ET POUR L'AVENIR ?

Les efforts entrepris pour rendre notre ville plus verte, plus économe et plus agréable à vivre ne feront que s'intensifier dans les années à venir.

Des projets et actions sont déjà planifiés, comme :

- de nouvelles plantations d'arbres dans les espaces verts, en zone urbaine
- l'utilisation en priorité de la pleine terre comme support de culture pour les plantes annuelles
- l'augmentation des zones de fleurissement vivaces et arbustives
- le développement de la gestion différenciée (tonte adaptée)
- les aménagements du domaine public en intégrant au maximum des projets d'espaces verts.

En poursuivant ces efforts, nous œuvrons à créer un environnement plus sain, plus beau et plus résilient face aux défis climatiques.

Notre commune s'affirme ainsi comme un territoire d'avenir, où il fait bon vivre et a pour objectif de décrocher la 4ème étoile du label.



Maraichage : un projet durable pour la ville

La commune, en collaboration avec le Conseil Départemental et la Chambre d'Agriculture 25/90, travaille activement à l'installation d'un maraîcher dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT).

Ce projet a pour ambition de renforcer l'autonomie alimentaire du territoire (circuit court, restauration scolaire et repas des aînés...) tout en soutenant des pratiques agricoles durables et respectueuses de l'environnement.

Plusieurs terrains, déjà identifiés pour leur potentiel agricole, sont en cours d'évaluation, et des échanges sont engagés avec des porteurs de projets intéressés par cette opportunité.

